

**L'an deux mille vingt et le Treize Octobre à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d' Eric VIGNEAU, Maire.  
La convocation était du 05 Octobre 2020.**

**PRESENTS :** ANTONUTTI Véronique, LACAMPAGNE Jean-François, LE MOIGNE André, LEY Céline, , MARQUET Sophie, MAUPAS Patrick. MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette

**EXCUSES :** /

**Secrétaire de séance :** Mme Hélène MEYNIÉ

Après lecture donnée par André LE MOIGNE, le compte rendu de la réunion du 13 Août 2020 est adopté par les membres présents.

### **-001 -TRAVAUX COMMUNAUX :**

#### **Containers Tri Sélectif :**

Monsieur Le Maire annonce que les containers de tri sélectif ont été déplacés sur la nouvelle dalle béton. Christian PERAUDEAU regrette que le plan initial n'ai pas été respecté car il n'y a plus de place pour les containers des ordures ménagères contrairement à ce qui était prévu ; la plate-forme devait être rapprochée du lampadaire et le talus aurait dû être rogné pour gagner de l'espace.

#### **Nettoyage bâtiments Communaux :**

Le nettoyage de l'Eglise et la Salle Communale a été réalisé par l'entreprise K2 Net. Un coup de nettoyeur vapeur a été passé sur le monument aux Morts, il faut demander des devis pour le repeindre, les noms des soldats de Sendets Morts pour La France devront être également repeints. Deux devis seront demandés.

#### **Toitures Bâtiments et Clocher :**

Jean-François LACAMPAGNE expose qu'il a du mal à faire répondre l'entreprise PEYROT pour le nettoyage des toitures, il évoque également le problème d'étanchéité du clocher qu'il souhaite lui soumettre. Christian PERAUDEAU intervient pour préciser qu'il convient dans un premier temps de montrer la trappe en métal qui laisse passer l'eau à un ferronnier ou un forgeron et en profiter pour faire vérifier le support métallique de la cloche.

Jean-François LACAMPAGNE parle du tour de l'Eglise et propose de réfléchir à un revêtement, il cite l'exemple de Lados qui a mis en place un bi-couche. Il est décidé de profiter des travaux du cheminement consulter un professionnel.

#### **Cheminement Piétonnier :**

L'entreprise MALANDIT a demandé à repousser l'intervention de deux mois environ afin d'avoir une période de beau temps pour la mise en place du revêtement soit mois d'avril ou Mai 2021.

## **-002 - MODIFICATION BUDGET :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget communal.

En effet, il convient d'inscrire le montant de la dépense totale de la Bâche pour la Défense Incendie à « La Hargue » avec la subvention accordée en Recette qui sera versée directement à la commune ; pour cette opération les frais liés à l'achat du terrain doivent être également prévus d'après l'estimation du notaire.

Une opération nouvelle doit être inscrite car le matériel informatique doit être changé rapidement suite à des problèmes récurrents dus à sa vétusté et son incompatibilité avec certains logiciels.

Après avoir pris connaissance de ces éléments et délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le Budget Communal comme suit :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

#### **Opération 65 - RESEAUX LA HARGUE**

##### **DEPENSES :**

Cpte 2111 : Terrains nus	:	+	2 000.00
Cpte 2156 : Matériel Incendie	:	+	19 256.00

##### **RECETTES :**

Cpte 132 : Subvention non transférable	:	+	15 504.00
--	---	---	-----------

#### **Opération 67- EQUIPEMENT INFORMATIQUE MAIRIE :**

##### **DEPENSES :**

Compte 2183 Matériel Informatique	:	+	1 506.00
-----------------------------------	---	---	----------

#### **NON AFFECTE**

##### **RECETTES**

Cpte 021 : Virement de la Section de Fonctionnement	:	+	7 258.00
---	---	---	----------

### **SECTION de FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES :**

Cpte : 023 : Virement à la section de Fonctionnement	:	+	7 258.00
Cpte : 615221 : Bâtiments Publics	:	-	7 258.00

## **Adhésion Association Bazas Culture Cinéma :**

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Bazas Culture Cinéma qui invite les communes à adhérer et qui présente les avantages de cet espace de diffusion.

Le montant de l'adhésion demandé est fixé à 80.00

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'association Bazas Culture Cinéma à compter de l'exercice 2020
- Autorise le Maire à signer le bulletin d'adhésion et à verser la cotisation de 80.00 €
- Précise que les crédits ouverts sur le Budget 2020 au compte 6281 permettent cette dépense.

### **Subvention Ligue contre le Cancer :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que lors du vote du Budget 2020, il n'a pas été prévu de subvention de fonctionnement en faveur de la Ligue contre le Cancer du Comité de la Gironde. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer en faveur d'une subvention auprès de cet organisme, afin de réparer cette omission.

Après avoir pris connaissance de ces éléments et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention de Fonctionnement à la Ligue contre le Cancer Comité de la Gironde pour l'exercice 2020
- Fixe le montant de cette subvention à 40.00 Euros
- Précise que les crédits ouverts sur le Budget 2020 au compte 6574 permettent cette dépense.

### **-003 - COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

#### **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :**

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a assisté à une réunion organisée par Le Sous-préfet avec un représentant de la DDTM. Il a été souligné la nécessité de l'économie de l'espace.

Monsieur Le Maire annonce que les travaux du PLU vont reprendre, et que la communauté de communes va proposer un atelier pour le Zonage.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de consacrer une réunion à la présentation des travaux du PLU afin que chacun, notamment les nouveaux membres de l'équipe municipale, puisse s'approprier ce dossier. Pour ce faire, il a été convenu de se réunir le Mardi 20 Octobre à 20 Heures 30 à la salle communale.

#### **VOIRIE :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la réunion de la commission voirie qui s'est tenue le 23 Septembre.

Les travaux de réparation partielle ont été réalisés avec la mise en place de 800 Kg d'enrobé. Patrice POUBLAN précise que des trous ont été oubliés.

L'entreprise DE LA COTE a été retenue pour l'appel d'offres de la voirie pour trois ans. Sophie MARQUET signale que les têtes de ponts de son entrée ont été endommagées lors du fauchage.

Il convient de faire l'inventaire des travaux à réaliser sur la voirie communautaire pour 2021 et de le retourner au service de la CDC avant la fin de l'année.

### **004 - LES SYNDICATS :**

#### **SICTOM :**

Les délégués des communes ont été invités à une visite du Centre de déchets de Fargues avec une présentation de la procédure de la fabrication du compost. L'ensemble des élus du territoire et les habitants qui le souhaitent sont invités à cette présentation qui peut être organisée dans les communes.

En ce qui concerne le tri sélectif en 2022, il n'y aura plus que deux containers : un pour le verre, un pour le reste.

Jean-François LACAMPAGNE présente le rapport annuel 2019 ; il donne quelques chiffres : 85 communes sont adhérentes, elles sont représentées par 100 délégués, au niveau du personnel, il y a un effectif de 85 agents avec un parc de 38 véhicules.

### **SYNDICAT DES EAUX :**

Monsieur LE MOIGNE donne le compte de la réunion du Syndicat des eaux de la Région de Grignols et de Lerm et Musset du 30 Septembre 2020. Il présente les rapports annuels 2019 pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement Non Collectif, seuls services qui concernent notre commune.

Après avoir entendu cette présentation, Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de faire part de leurs éventuelles observations.

Après avoir pris connaissance de ces éléments et délibéré, le Conseil Municipal prend acte de la présentation des rapports annuels 2019 du Président du Syndicats des eaux pour les services AEP et SPANC et n'apporte aucune observation.

André LE MOIGNE donne ensuite des informations sur les travaux en cours, il fait le point sur le projet de sectorisation du réseau pour lequel l'appel d'offres a été réalisé. Il informe également de l'existence de deux grosses opérations immobilières sur la commune de GRIGNOLS, une menée par Gironde Habitat et l'autre par des particuliers.

### **SIVOS DE BAZAS :**

Patrice POUBLAN donne le compte- rendu de la réunion du Syndicat Scolaire en date du 23 Juillet 2020.

Les indemnités des élus ont été votées à savoir 6.69 % pour le Président soit 260.20 € mensuellement et 1.89 % soit 73.51 pour les vice-Présidents.

Au niveau du Budget :

- la participation des communes est fixée à 12 000 €, la ville de Bazas prend en charge 30 % de la somme, le reste sera réparti entre les 55 autres communes avec comme critères 60 % pour la population et 40 % par rapport au nombre d'enfants transportés.
- La subvention à l'association sportive du Collège est fixée à 1000 €.
- L'adhésion au CNAS est renouvelé, l'enveloppe indemnitaire du RIFSEEP est fixée à 1 340.00 €
- Le budget a été voté avec un total de 62 463.24 € de prévisions à la section de fonctionnement et avec 7 805.05 € pour la section d'Investissement.

Un point a été fait sur le nouveau mode des dossiers d'inscription qui se font en grande partie par internet comme le souhaite la Région ; cette année le SIVOS est intervenu pour plus ou moins 70 dossiers contre 900 l'année précédente et 1 400 il y a deux ans.

La création du circuit n° 24 qui concerne les communes de Sainte-Croix-du Mont, Verdélais et Saint-Maixant est actée depuis fin Mai.

Suite à la réduction du temps de travail de la secrétaire, sa présence sur le Parking est restreinte.

En fin de réunion il a été décidé de demander un rendez-vous à la Région par rapport à la situation financière du Syndicat.

## **-005- QUESTIONS DIVERSES :**

### **Journal Local :**

La commission communication propose au Conseil Municipal de découvrir la maquette du n° 2 du « Petit Sendetsois ».

On y retrouve outre le mot du Maire, le côté pratique avec le rappel des informations : sur le Fonctionnement de l'Agence Postale, les Horaires des déchèteries, les dates pour une semaine supplémentaire de mise à disposition des sacs poubelles pour les retardataires. Sont également traités les sujets concernant : l'économie locale avec chaque fois un artisan ou un commerçant de la commune, un peu d'histoire, une recette de cuisine et la partie jeux. Le Conseil Municipal a validé cette maquette et remercié les personnes qui y ont travaillé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 15.